

publics? Après tout, ils sont payés par les contribuables canadiens et le gouvernement ne devrait pas être le seul à pouvoir s'en servir à ses propres fins, lorsqu'il veut appuyer quelque chose. Tout le monde devrait avoir accès aux renseignements disponibles.

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, des centaines de sondages ont été effectués. Les données en sont accessibles aux termes de la Loi sur l'accès à l'information.

**Le sénateur Molgat:** Mais c'est là le problème, n'est-ce pas? Récemment, le gouvernement a refusé les demandes à cet effet présentées aux termes de la Loi sur l'accès à l'information en disant qu'il ne divulguerait pas les données de ces sondages.

**Le sénateur Murray:** Non, honorables sénateurs, ce n'est pas tout à fait le cas. La Loi sur l'accès à l'information prévoit certaines exemptions. En ce qui concerne les sondages, nous avons jugé dans de très rares cas que la publication non pas des résultats du sondage lui-même en général, mais de certaines questions et réponses pourrait, pour le moment du moins, nuire aux relations fédérales-provinciales et nous avons donc refusé de rendre publiques ces questions ou réponses pour les motifs en question. Dans certains cas, nous cherchons à retarder la publication des résultats de tout un sondage, jusqu'à ce que cela ne puisse plus nuire aux bonnes relations fédérales-provinciales.

[Français]

**L'honorable Jacques Hébert:** Honorables sénateurs, au sujet de ce même sondage, est-ce qu'on pourrait savoir s'il a été à la disposition du ministre avant qu'il n'ait déposé son projet de loi?

Ce qui est étonnant c'est que le projet de loi tend à satisfaire les réactions, disons assez mal inspirées selon le sondage d'une majorité de Canadiens qui commencent, comme cela se retrouve dans d'autres pays, à se braquer contre l'immigration et contre les réfugiés.

Le projet de loi évidemment, va tout à fait dans ce sens-là. C'est un projet de loi très réactionnaire. On se demande s'il n'a pas été inspiré par les sondages pour flatter l'opinion publique dans ce qu'elle a de moins noble.

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je rejette absolument l'affirmation de l'honorable sénateur voulant que le projet de loi sur l'immigration soit réactionnaire.

Au contraire, il est clair et net que, dans le projet de loi, le gouvernement entend garder les niveaux de l'immigration tels quels. On ne va pas diminuer le taux de l'immigration pour notre pays, mais l'on veut absolument le régler de façon efficace et juste, et pour les immigrants et pour le pays.

Je tiens à attirer l'attention de l'honorable sénateur sur le fait que les hauts fonctionnaires et les dirigeants du Haut Commissariat des Nations unies sur les réfugiés appuient fortement les dispositions du projet de loi touchant les réfugiés.

**Le sénateur Hébert:** Ce n'est pas la réponse à ma question mais puisque le leader du gouvernement au Sénat fait allusion au Haut Commissariat des Nations unies sur les réfugiés, il aurait faire allusion aussi à des douzaines de témoins moins sujet à être influencés le Barreau canadien par exemple ou l'Association des droits de l'homme de Toronto.

Je sais que cela vous fait lever les yeux lorsque l'on parle de droits de l'homme et que cela vous agace! Mais enfin, que voulez-vous, c'est comme cela!

Je pense qu'il ne faut pas non plus que le gouvernement nous présente un projet de loi aussi réactionnaire en invoquant le Haut Commissariat des Nations unies dont, en effet, on a eu un délégué qui a critiqué le projet de loi à bien des endroits avec une certaine diplomatie, (on peut le comprendre) puisque les fonds de cet organisme viennent des pays développés dont le Canada.

Ce n'est pas le meilleur témoin que vous pouviez nous citer!

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je sais parfaitement bien que le Barreau canadien a exprimé certaines réticences à l'endroit du projet de loi. Le ministre, monsieur Valcourt a tenté, je crois, avec succès de satisfaire à plusieurs des objections soulevées par le Barreau.

Je tiens également à rappeler à l'honorable sénateur que le président sortant de la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié, monsieur Gordon Fairweather, a aussi appuyé fortement le projet de loi dont la Chambre des communes est actuellement saisie.

**Le sénateur Hébert:** Il ne faut pas laisser cette Chambre sous l'impression que vous avez eu des témoins extrêmement favorables. Monsieur Fairweather avait été nommé par votre gouvernement pour faire un travail qu'il a bien fait, je le reconnais. Je ne veux pas critiquer monsieur Fairweather. Mais, ce n'est pas un témoin tout à fait objectif dans les circonstances.

Si vous avez nommé ces deux-là, c'est parce que il n'y en a pas d'autres! Tous les autres ont attaqué vigoureusement ce projet de loi.

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je tiens à rappeler à l'honorable sénateur que monsieur Fairweather a été nommé président de la Commission canadienne des droits de la personne par le gouvernement précédent du premier ministre Trudeau.

De toute façon, tout ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que le comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, sous la présidence du sénateur Kinsella, vient de compléter l'étude de la teneur de ce projet de loi.

On aura l'occasion d'ici quelques mois de se pencher sur tous les détails du projet de loi lorsque le projet de loi sera officiellement devant nous.

[Traduction]

## LA JUSTICE

L'AGITATION SOCIALE—LE PROJET DE RENCONTRE ENTRE LE PREMIER MINISTRE, LES MAIRES DES GRANDES VILLES ET LES REPRÉSENTANTS DE LA FÉDÉRATION DES MUNICIPALITÉS

**L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, le ministre a-t-il une réponse à me communiquer au sujet d'une éventuelle rencontre entre le premier ministre et les maires des grandes villes, par suite des regrettables incidents de Toronto? J'ai posé la question à bien des reprises, et la réponse a toujours été: «Il y songe, je crois.» Le premier ministre a-t-il rencontré les maires?